



Les P'tites Infos Voinémontaises

Renouvelées tous les mois avec nos rendez-vous, des petites nouvelles du mois ...



Avril 2026 - N° 194

UNE NOUVELLE ÉQUIPE EST EN PLACE ET S'INVESTIT POUR VOINÉMONT

Le 15 mars dernier, vous avez confié à la liste **CONSTRUIRE ENSEMBLE LE VILLAGE DE DEMAIN**, les rênes de la commune, et les conseillers m'ont élu comme maire.

Je suis à la fois fier de succéder à des personnes qui, depuis des années, ont œuvré pour le village avec passion et efficacité, et en même temps, conscient des responsabilités et de l'engagement que cela représente.

Heureusement, je suis entouré d'une équipe rajeunie, motivée et compétente dans les différents domaines de la gestion communale. Cette équipe est constituée des élus, de Sandra, la secrétaire de Mairie, mais aussi de personnes qui viennent offrir au village leur temps et leur compétence, au sein de comités consultatifs.

C'est ensemble que nous réussirons à relever le défi de faire que Voinémont soit et reste un beau village où il fait bon vivre.

Philippe CLAUDE

UNE NOUVELLE ORGANISATION

Les fonctions communales ont été déléguées à plusieurs commissions, dont les responsables sont d'ores et déjà à votre disposition pour toute question les concernant.

Il s'agit de :

- Catherine MANGENOT pour tout ce qui concerne les bâtiments et les logements communaux
- Didier BECKER pour les travaux dans la commune
- Christophe LEROGNON pour les voiries, le terrain de jeux, la forêt, l'eau et l'assainissement
- Luc BOUR pour la vie scolaire, l'action sociale
- Jean Luc MANGENOT pour les espaces verts et la propreté du village
- Jimmy PESNEAU pour les questions de sécurité
- Philippe CLAUDE pour l'urbanisme

Nous vous remettons très prochainement un document vous donnant les numéros de téléphone et adresses mail utiles pour contacter ces responsables.

Vous pouvez déjà contacter Philippe CLAUDE au **06 72 55 00 06**, du lundi au samedi, de 8h à 20h.

Vous disposez également d'un **numéro d'urgence : 06 30 10 92 24**, sur lequel un conseiller d'astreinte répondra 24 h / 24. Bien sûr, nous vous demandons de n'utiliser ce numéro que pour de réelles urgences.

DERNIERE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 13 avril, en présence d'habitants venus y assister.

Les responsables de commissions ont fait le point sur leur travail, et des décisions ont été votées par le Conseil :

- Point des finances de la commune, présenté par Anne Sophie LEROY
- Catherine MANGENOT a présenté une refonte de nos contrats d'assurance qui intègrent la Maison de la Chapelle et suppriment l'assurance des postes de relevage, à présent du ressort de la Communauté de Communes, entraînant une économie.
- Didier BECKER a présenté des devis concernant des travaux de finition à réaliser à la Maison de la Chapelle, qui ont été acceptés, et concernant le remplacement de la porte de garage de la Maison de l'Orme, qui a été mis en attente d'un avis des Bâtiments de France.

Le remplacement d'une baignoire par une douche à la Maison de l'Orme n'a par contre pas été accepté par le Conseil, qui a jugé le montant trop important.

Différents petits travaux de remise en état des bâtiments sont actuellement réalisés par un prestataire « multiservices »

- Après une longue absence de Romain, notre employé communal, le village retrouve aujourd'hui son cachet, aidé pour cela par Sandra, une auto-entrepreneuse en espaces verts, et managés par Jean Luc MANGENOT, qui travaille à leurs côtés.

Deux bacs de tri vont être installés, un près de la salle polyvalente, un sur le terrain de jeux. Un conteneur à verre sera également installé en bout du terrain de pétanque.

- 4 bancs, achetés par la précédente municipalité, vont être installés dans le village : un à la vieille chapelle, deux au terrain de jeux, et un près du ponton de pêche au bord du Madon. Un arrêté municipal va être pris pour autoriser le stationnement d'un taxi sur le territoire de la commune.
- Luc BOUR vient d'être élu président du Syndicat Intercommunal Scolaire. Il poursuivra le travail de ses prédécesseurs, Mireille GRILLET et Jean Luc GRILLOT, accompagné par une équipe composée de conseillers de Ceintrey et de Voinémont.
- La commission Communication, animée par Pascale BECKER et accompagnée par Jean Luc GRILLOT, qui lui passe le relais, gère aujourd'hui IntraMuros et Les Petites Infos, dont vous avez en mains le premier numéro !



NOUS VOUS INVITONS À VENIR ASSISTER AUX CONSEILS MUNICIPAUX

Les conseils municipaux sont ouverts aux habitants... Venez y assister, cela vous permettra de savoir ce qu'ont réalisé les commissions, de connaître les décisions prises et les projets en cours.

Vous pourrez également donner un avis ou poser des questions sur la vie du village et les travaux du conseil, un espace vous sera réservé lors de ces conseils.

Tous les conseils auront lieu des lundis à 20h, dans la salle Catherine ROBAINE, aux dates suivantes :

Lundi 4 mai 2026	Lundi 7 septembre 2026
Lundi 1 ^{er} juin 2026	Lundi 5 octobre 2026
Lundi 6 juillet 2026	Lundi 2 novembre 2026
Lundi 3 août 2026	Lundi 7 décembre 2026

PLUS DE SONNERIES DE CLOCHES ?



Les cloches de notre église ne fonctionnent plus depuis le vendredi saint, où il est de tradition de les arrêter. Rassurez-vous, elles ne se sont pas perdues en revenant de Rome,

c'est simplement le boîtier électronique qui les commande qui est tombé en panne.

Il avait été changé il y a peu de temps et sera réparé tout prochainement, dans le cadre de sa garantie.

TRANQUILITÉ DES VOISINS, TOUS RESPONSABLES, TOUS CONCERNÉS

Bientôt la période intensive des tontes, il est utile de rappeler les règles en matière de bruit :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers occasionnant du bruit, ne peuvent avoir lieu que :

- les jours ouvrables de 8 heures à 20 heures,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.



FINI LES BACS JAUNES !



Les bacs jaunes dans lesquels vous allez déposer vos emballages plastique ou métalliques vont être prochainement supprimés. Désormais vous disposerez de sacs jaunes qui seront ramassés chaque semaine.

Attention, des contrôles de respect du tri seront effectués avant le ramassage

En compensation, les poubelles grises ne seront plus ramassées que tous les 15 jours (si vous les avez déposées sur le trottoir)



LE VIN EN POUPE REVIENT AVEC LE SOLEIL

Notre bistrot ambulant sera présent au terrain de jeux le vendredi 24 avril, de 18h à 22h.